Extrait du Le Vénissian

https://levenissian.fr/Chasse-aux-Roms-Jusqu-ou

Chasse aux Roms : Jusqu'où ?

- Vie politique -

Date de mise en ligne : jeudi 29 mars 2012

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Nous sommes un collectif d'association qui vient en aide aux familles de roms réfugiées dans l'ensemble de bâtiment abandonnés situés à l'angle de la rue Grand Clément et du chemin du gabugy à Vaulx en Velin, où elles sont venue s'établir suite à l'incendie de leur précédent lieux d'habitation, une usine abandonnée qu'elles squattaient dans le quartier de la Soie . Certain d'entre nous habitons le quartier de la Rize où sont situés ces bâtiments .

Nous vous adressons a vous pour vous dire que nous ne nous retrouvions pas dans les déclarations attribuées par certains articles de la presse locale a des riverains en colère relayant en cela les prises de positions de certains d'entre eux regroupé dans une association connue pour son refus de toute proposition urbanistique a caractère sociale et dont la teneur nous semble-t-il a plus contribué a dégrader la situation qu'a ramener un climat de calme et de tolérance,permettre de raison garder comme l'écrit le maire de la ville dans un courrier adressé a la population depuis

Nous sommes choqués , indigné par le climat de haine et d'intolérance qui monte depuis l'installation de ces familles dans le quartier et dont les points de culmination ont été atteints les journée du 8 et 9 mars par des jets de pierre et d'engins incendiaires perpétré par des groupes de jeunes parfaitement identifiés qui ne s'étaient pas cachés de leurs intentions devant les force de l'ordre présentes a l'occasion de la première agression.

Ce climat est entretenu voir même autorisé par les déclarations irresponsables de quelques personnalités qui depuis le discours stigmatisant de Grenoble , que ce soit sur le plan locale ou que ce soit sur le plan national, instrumentalisent les peurs, les ragots et les réputations toutes faites par des dérapages quotidiens qui risquent d'amener des attitudes incontrôlables où d'avoir des conséquences définitives

Ainsi le climat qui entoure la campagne électorale, avec sa façon récurrente d'utiliser la peur de l'autre, de colporter la calomnie là où il y a différence , de fabriquer des rumeurs sous le prétexte qu'il y a dérangement,trouve son écho dans des situations du quotidien ou l'émotion devient vite une opinion définitive. Cela peut faire craindre le pire .Mais aussi ces déclaration de bonnes intention qui prenant prétexte du manque d' hygiène, de la propriété bafouée et de meurs différentes incomprises, exigent des solutions radicales qui bottent en en touche les problèmes posés, les renvoient sur les voisins plus pauvres, comme viennent de le faire les villes de Lyon et de Saint Font , par des pratiques d'exclusion quant ce n'est pas par l'éradication pure et simple .La parole alors se fait guerrière . Elle prépare de nouveaux « cimetières sous la lune » .

Les faits sont connus. Pourchassée depuis des mois, certaines depuis des années, expulsées chaque fois qu'elles tentent de se poser quelque part, harcelée sans que jamais ne leur soit proposé une solution acceptable, c'est a dire tout simplement humaine,pour leur situation, plusieurs familles de roms se sont installé,début mars, dans des locaux abandonnés rue grand Clément .Elles les ont occupé, après a voir été invité « a libéré les lieux », a l'occasion d'un contrôle de police exécuté dans le gymnase de la ville qui les avait accueilli suite a l'incendie de leur précédent refuge, une usine abandonnée du quartier de la Soie.

Les familles vont d'abord se regrouper sur un petit square dans l'attente que passe le délais de quarante huit heure au-delà duquel ils ne sont plus expulsables sans décision de justice .Puis elles vont occuper les hangars abandonnés qui se trouve sur un terrain qui appartient a grand Lyon habitat ou doivent être construit comme l'annonce un permis à démolir, des logements sociaux rejetés par ces mêmes riverains qui si tôt leur installation faite demanderont leur expulsion immédiate en cherchant à organiser un rapport de force hostile sur le quartier, par

Copyright © Le Vénissian

le bouche a oreille et le porte a porte . Les rumeurs sont en routes et installe la peur .Ils sont salles, ils ont agressé chez eux des habitants, ils ont cambriolé des maisons . Ils doivent partir.

La police arrive dans un déploiement impressionnant, mais face a la mobilisation de plusieurs personnes venues en soutien, elle renonce a poursuivre son opération non sans avoir préalablement fait les contrôles d 'identité qui lui permettront de distribuer plus tard des OQTF. Enfin il semblerait que vos services aurait été saisis par Lyon habitat d'une demande d'expulsion et que vous ne lui auriez pas donné suite dans les délais légalement nécessaire pour la permettre. Cette attitude leur aurait alors permis de s'installer sur les lieux, dans des conditions insatisfaisantes pour tout le monde, sans que soit réglé sur le fond et de façon humaine le problème de ces familles, qui sont toujours d'avantage précarisée a chaque fois qu'une décision est pris a leur endroit .

Elle sont, comme cela se passe toujours, plongée dans l'incertitude d'une place qu'un juge mettra des mois a leur refuser..Mais comme le dit un article récent de « média part »sur le sujet, ne s'agit-il pas « tout simplement d'une stratégie qui (.) permet de fixer les personnes sur un site pour ensuite leur délivrer des OQTF en masse et expulser du territoire français » Cependant, les jours passant le squat s'organise .Quoiqu'il en sera dit par certain la solidarité fonctionne. Des associations organisent des repas .Des gens viennent apporter qui des vêtements qui des couvertures.

Le 8 mars au matin une dizaine de véhicules de police arrivent. Les policiers entre sur le terrain, dans les bâtiments, opèrent a des contrôles . Les gens du squat sont photographiés,sommé de signer des documents. Le lendemain ils reviennent avec des OQTF qu'ils distribuent, rédigés grâce a l'opération de la veille. Comme l'expose l'article de média part dans sa conclusion : « On laisse les roms s'installer sur le terrain, on ne répond pas à la demande d'expulsion du propriétaire dans les quarante huit heures, on recense tout le monde, on leur fait signer un papier et le lendemain on distribue des OQTF. La méthode est bien rodée. Le Préfet applique à la lettre la circulaire illégale du 5 août 2010 demandant le démantèlement des camps de roms. »

Le lendemain 9 mars un article du progrès titre sur la colère des riverains . Le soir les habitants du squat sont caillassés. Les vitres des bâtiments sont cassées ainsi que celle d'un véhicule garé sur le terrain. Un habitant appelle la police qui se déplace en nombre .Un attroupement , mélange de roms , de riverain et de policier occupe la rue. Un groupe de jeunes parmi lesquels sont formellement reconnus les agresseurs prend position sur le bord opposé de la chaussé , insulte les habitants du squat, lance des menaces qui sans aucun sous entendu leur promet d' employer les moyens qui faudra pour les faire décamper s'il n'ont pas quitter les lieux le lendemain. Non seulement la police ne fait rien pour les dissuader et les déloger mais elle prend parti pour les jeunes contre les roms. Les quelques riverains présent pour tenter une médiation et réclamer la protection des femmes et des enfants présents, que soit maintenue une force de police pour l'exercer son eux même pris a parti et moqués. Les positions sont renversées. Les agresseurs connus sur le quartier pour les troubles qu'ils occasionnent dans le voisinage, sont présenté par certains policiers comme des riverains victimes de la présence de personne a priori suspecte de pratiquer le vol et les dégradations. La situation trouve toute fois une issue après l'intervention auprès de l'officier responsable par l'adjoint de permanence à la mairie. Il est décidé que des rondes seront entreprises.

Le dimanche soir un jeune homme se présente au moment de la distribution de nourriture pratiquée par les bénévoles d'une association vaudaise, pour demander à être remboursé du vol qu'il a subit par les occupant du squat la veille. Il accuse les bénévoles de favoriser l'occupation du site en venant nourrir ses occupants puis après une discussion tendue, il partira en annonçant qu'il savait comment faire pour régler le problème. A onze heur du soir des engins incendiaires étaient lancés sur le terrain , un atelier de mécanique attenant et le véhicule d'un habitant garé dans une rue voisine . Les riverains sont traumatisés , inquiets ils se demande pourquoi la police n'a rien fait quand les coupable étaient sous sa main la vieille alors qu'ils étaient identifiés et que les menaces étaient clairement établies ?

Copyright © Le Vénissian

Le treize au matin a lieu une nouvelle descente de police pour s'assurer qu'il n'y avait pas de roms en situations irrégulières sans aucunes réquisitions du procureur. Mesure d'intimidation policières , harcèlement, Menace, pierre ,cocktails molotov , où cela va -t-il s'arrêter ?Attend - t-on un incident majeur, pour faire quelque chose ,pour trouver une solution humaine a ces populations déshéritées et malmenées ? Quel est le quotidien de ces enfants , de ces familles , qui vont d' hôtels en squat de squat en terrain vague ?

Les roms subissent ces pratiques discriminatoire depuis des siècles. Leur situation s'est particulièrement dégradée depuis la chute des régimes communistes où le passage a l'économie de marché a provoqué la perte des emploies dont ils bénéficiaient . Ils n'ont plus d'avenir, et les rancoeures sont comme ici en France réanimée a leur sujet pour des raisons strictement dilatoires. Désignés à la vindicte public ils deviennent des boucs émissaires providentiels dans une conjoncture particulièrement dégradée. Leur situation est ainsi devenue des plus précaire et rend encore plus difficile que pour d'autres populations en difficulté l'accès de façon durable a la santé,à l'éducation, au logement. Parce qu'elles sont mise dans une instabilité chronique due aux chasses dont elles sont l'objet, au descentes incessantes de police qui les traque aux faux motifs de contrôler leur identité et parce qu'elles doivent rentrer dans des cycles de fortes mobilité pour échapper aux tracasseries qui leurs sont imposées ,ces populations accusées de ne pas vouloir s'intégrer sont en fait mis dans l'impossibilité de le faire.

Elle pourraient tout a fait se reconnaître dans ces lignes du promeneur solitaire qu'était Jean- Jacques Rousseau qui dans ses rêveries écrivait ;

> « Me voici donc seul sur terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'amis, de société que moi -même. Le plus sociable et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord unanime. Ils ont cherché dans le raffinement de leur haine quel tourment pouvait être le plus cruel à mon âme sensible, et ils ont brisé violemment tous les liens qui m'attachaient a eux »

quand à nous qui pensaient qu'après les horreurs du siècle passé nous n'aurions plus a penser comme Paul Nizan que

> « quiconque veut penser aujourd'hui humainement, pensera dangereusement, car toute pensée humaine met en cause l'ordre tout entier qui pèse sur nos têtes »

nous nous demandons si ces pensées noir ne retrouvent pas quelques actualités .

Pourtant des solution sont possible qui peuvent s'appuyer sur des dispositions légales, le conseil d'état dans sa décision du 10 février 2012 reconnaît le droit à l'hébergement comme une liberté fondamentale. Le code de l'action sociale des familles dans ses articles l 345-2-2 et l345-2-3 stipule

> « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale psychique et sociale a accès à tout moment, a un dispositif d'hébergement d'urgence » « toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer dès lors qu'elle le souhaite jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée »

Copyright © Le Vénissian

Ainsi que leur soit appliqué le droit ! Ces roms sont des ressortissants européens et a ce titre bénéficiaires des mêmes droit et convention que les autres peuple appartenant a cet espace. La collectivité publique ne peut s'affranchir des ses devoirs a leur égard. Même dans un contexte difficile, il est essentiel de garder comme objectif

> « la pleine jouissance du droit fondamentale de chaque personne présente sur le territoire national à disposer d'un toit, et le respect de l'ensemble du droit par l'ensemble des acteurs »

(Marc Ury représentant régional de la fondation abbé Pierre) qu'il soient représentant des collectivité locales, du pouvoir politique, des forces de polices , ou des riverains.

Copyright © Le Vénissian